



comment reduire une dette du fond de garentie

Par **lafouine**, le **31/05/2012 à 12:25**

Mon conjoint a été condamné en 1999 pour un acte de violence, une somme de 40 466 euro + 8579euro de frais lui sera réclamé et condamné a 3 ans de prisons , il n avais que 16 ans a l époque . En datte du 10.11.2011, il reste encore 34.445euro sur la dette et 7410 euro des frais. je ne sais plus comment faire ou vers qui me tourner pour faire réduire cette dette , et la j ai la cpam qui me demande une somme de 6111.96et 762.25 plus des intérêts qui peut me dire ci je peut faire quelque chose.Etant dans une situation précaire je ne m en sort plus et j ai trois enfant a charge je n ais plus de domicile je suis en mobil-homme depuis un an car je ne pouvais plus assumer ma maison